

Motion 1

Les membres de la section 25 du CNU réunis le 2 février 2010 rappellent que durant le mandat en cours ils refuseront de siéger pour une éventuelle session d'évaluation quadriennale.

adoptée avec 37 voix pour et 2 abstentions

Motion 2

Lors de la session 2010 d'attribution des promotions, le CNU 25 émettra l'avis suivant sur les collègues non promus au niveau national:

"le nombre de promotions ne permet pas de promouvoir ce collègue"

Pour les collègues membres du CNU 25, il sera rappelé que les membres du CNU 25 ont décidé au début de leur mandat qu'ils ne peuvent pas bénéficier d'une promotion ni d'un Congé de Recherche et de Conversion Thématique au niveau du CNU durant leur appartenance à la commission.

adoptée avec 37 voix pour et 2 abstentions